



HAL
open science

Une nation, des régions : la langue française au singulier, ou le “patois” comme impensé

Cécile Gauthier

► **To cite this version:**

Cécile Gauthier. Une nation, des régions : la langue française au singulier, ou le “patois” comme impensé. Du style des idées (II) : les écrivains, la langue française et l’idée de nation (1870-1940). Colloque, Metz, 26-28 juin 2019, Stéphanie Bertrand et Jean-Michel Wittmann, Jun 2019, Metz, France. 10.3726/b16950 . hal-03135640

HAL Id: hal-03135640

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03135640v1>

Submitted on 23 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE NATIONALISME EN LITTÉRATURE (II) :
LE « GÉNIE DE LA LANGUE FRANÇAISE »
(1870–1940)**

Stéphanie Bertrand et Jean-Michel Wittmann (dir.)

Une nation, des régions : la langue française au singulier, ou le « patois » comme impensé

Cécile GAUTHIER

Université de Reims – Champagne Ardenne – CRIMEL

Une étude de la place des « patois » sous la III^e République ne peut manquer de remonter à la politique révolutionnaire en la matière, et de faire mention du rapport, au titre si frappant, de l'abbé Grégoire : *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française* (1794). Selon Grégoire, « l'unité d'idiome est une partie intégrante de la Révolution¹ » et le français, « idiome de la liberté », doit s'imposer face aux « jargons », qualifiés de « derniers vestiges de la féodalité détruite² », symptômes du maintien des paysans dans l'ignorance et la superstition³. Hautement politiques, en particulier pour les idiomes parlés près des frontières, ils sont perçus comme la voix des forces contre-révolutionnaires, de l'ennemi extérieur comme intérieur, ainsi que le résume Barère : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle le basque⁴ ».

L'absence d'unification linguistique de la France a cependant perduré tout au long du XIX^e siècle⁵, puisqu'un des objectifs pédagogiques et politiques de l'école de la III^e République consiste précisément à parfaire cette unification, au prix d'une mise à l'écart des langues régionales. Mais dans le même temps s'impose comme lieu commun, accompagnant la redéfinition de la nation française après la défaite de Sedan, un éloge de la diversité française dans toutes ses composantes, y compris linguistiques. Un tel discours est d'ailleurs rendu nécessaire par la perte de l'Alsace et de la Lorraine : il faut faire la démonstration de ce que la différence linguistique n'entrave pas l'appartenance à la nation française, et ce contre l'Allemagne et sa conception de la nation comme une communauté naturelle, partageant une même langue et un même esprit. Ainsi, du point de vue français, non seulement la diversité des accents de la patrie ne doit pas constituer une entrave, mais elle se trouve même érigée en fondement de l'identité nationale.

Mais dans les faits quelle identité linguistique construire à partir du moment où la langue « maternelle », langue de l'oralité (du moins perçue comme telle), censée être enracinée dans la Terre mère, s'éloigne, voire diffère, de la *koinè* nationale, la « langue littéraire » au sens philologique du terme⁶, dont on sait combien elle emprunte aux modèles des auteurs dits

¹ Grégoire, *Rapport...*, in R. Balibar et D. Laporte (éds.), *Le Français national. Politique et pratiques de la langue sous la Révolution*, Paris, Hachette, 1974, p. 207.

² Grégoire, *ibid.*, p. 211.

³ Selon R. Balibar et D. Laporte, qui adoptent une grille de lecture marxiste, la finalité de cette démarche n'était pas tant de tuer les langues régionales que de partager à l'ensemble du « peuple » une langue française dont les nouvelles classes sociales bourgeoises, actrices de la Révolution, considéraient qu'elle avait été confisquée par les élites et par le pouvoir monarchique : « la pratique de masse d'une langue "commune à tous les Français", c'est-à-dire destinée à assurer une "entente" entre les classes sociales, non seulement n'était pas nécessaire à l'exercice du pouvoir monarchique, mais même aurait constitué un danger menaçant, un élément de subversion périlleux pour le régime. », *ibid.*, p. 36.

⁴ Cité dans M. de Certeau, D. Julia, J. Revel (éds.), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire* [1975], Paris, Gallimard, 2002, p. 12-13.

⁵ Selon E. Weber, la moitié de la population française ne parlait pas le français dans les premières années de la III^e République (*La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale. 1870-1914* [1976], Paris, Fayard, 2011, p. 96).

⁶ Pour la distinction entre les deux « langues littéraires », voir G. Philippe et J. Piat (dirs.), *La Langue littéraire : une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009, p. 16-21.

« classiques », de leur langue et de leur œuvre (les deux confondues) qui ont nourri le mythe de l'universalité de la langue française, laquelle serait admirable de clarté⁷ ?

La place des parlers régionaux, pris entre des modèles et des injonctions contradictoires, ne va ainsi pas de soi dans les premières décennies de la III^e République, constituant – telle est notre hypothèse – un impensé qui vient déstabiliser l'imaginaire de la langue nationale française, dans son rapport d'une part à l'unité (comment reconnaître la diversité sans défaire l'équivalence entre langue et nation, au singulier ?), d'autre part à la pureté (quelle place faire aux « patois », à la fois admirés comme trésors du terroir, et dédaignés, voire écartés, comme facteurs de corruption ?).

Nous tâcherons ici d'indiquer quelques pistes élaborées à partir de l'examen d'un corpus composite croisant les sources historiques, philologiques, littéraires et paralittéraires, autant de lieux où chercher les traces d'un imaginaire de la langue. Nous avons retenu dans le titre le terme de « patois » auquel nous recourons principalement par la suite. Ce choix d'un terme à la rigueur scientifique contestable est volontaire, et vise à souligner que nous travaillons sur un objet en partie imaginaire, dont les contours échappent – car il est quasi impossible de définir les limites de la langue d'un point de vue linguistique, le geste de nomination des langues étant essentiellement politique. Le terme « patois » est généralement utilisé pour désigner un idiome local, considéré comme moins prestigieux que la langue « nationale », et à qui n'aurait pas été conférée la dignité de l'écrit (ou plus exactement d'une culture littéraire). Ce terme est donc chargé de toutes sortes d'affects contradictoires. S'il peut parfois être utilisé de manière affectueuse par ses propres locuteurs, il est le plus souvent objet de dédain et voué à disparaître. En ce sens il devient de façon quasi générique une façon de désigner l'altérité de et dans la langue. Ainsi l'emploierons-nous de façon large pour désigner les idiomes et parlers distincts de « la langue française » institutionnalisée, voire opposés à elle.

Soucieux de nuancer la « légende noire » d'une école républicaine répressive à l'encontre des patois, Jean-François Chanet rappelle d'une part qu'un décalage important a sans doute existé entre les instructions officielles et les pratiques des instituteurs, eux-mêmes le plus souvent issus du milieu rural dans lequel ils enseignaient, d'autre part que les patois, à l'instar des autres particularités locales, étaient reconnus et célébrés comme éléments constitutifs de la « petite patrie », présentée comme objet premier de connaissance dans les manuels scolaires⁸. La démarche pédagogique consistait en effet, pour nourrir chez l'écolier l'amour d'une patrie trop abstraite, à s'élever du particulier au général, en partant de ce qu'il aime et connaît : « Pour frapper son esprit, il faudrait lui rendre la patrie visible et vivante⁹ ». Dans le célèbre *Tour de la France par deux enfants*, G. Bruno (pseudonyme d'Augustine Fouillée), choisissant de promener ses personnages d'une région française à l'autre, pour illustrer le pays, se conforme ainsi à la nouvelle construction identitaire nationale, consécutive à la défaite de Sedan :

Une nouvelle définition de la France est proposée, plus modeste, qui établit l'excellence du pays ni sur une supériorité en force ni sur une précellence en un domaine particulier, mais sur le rassemblement harmonieux de tous les éléments nécessaires au bonheur humain. Selon la formule de Vidal de la Blache, « la France a une richesse de gammes qu'on ne trouve pas ailleurs »¹⁰.

Au nombre de ces richesses inégalées et inégalables que répertorient les ouvrages géographiques et autres manuels scolaires sont comptés les parlers régionaux, lesquels

⁷ Voir H. Meschonnic, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette Littératures, « Pluriel », 1997.

⁸ J.-F. Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*, préface de M. Ozouf, Paris, Aubier Histoires, 1996.

⁹ G. Bruno, *Le Tour de la France par deux enfants. Devoir et patrie*, Paris, Belin, 1878, huitième édition, p. III.

¹⁰ A.-M. Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 3.

s'intègrent apparemment sans heurt dans l'unité nationale, étant présentés métaphoriquement comme autant d'accents ou de voix d'un même chœur. Dans l'éloge qu'en fait Larousse en 1874, l'emploi de l'adjectif « national » pour qualifier ces langues régionales illustre la cohérence entre unité et diversité, renforcée par le fait que la clarté censée caractériser le génie de la langue française est l'apanage aussi de ces idiomes particuliers, qui possèdent en sus l'énergie propre à l'enracinement dans le terroir :

Si l'on peut vanter à bon droit la clarté, la franchise de nos dialectes nationaux, on leur doit une égale part d'éloges pour l'originalité de leurs expressions et de leurs tournures, pour la richesse d'invention qui leur a fait créer tant de mots heureux et caractériser d'un trait juste et rapide tous les objets de la nature¹¹.

Michel Bréal se proclame pour sa part « l'ami des patois » dans une conférence prononcée en 1878 devant 1500 instituteurs :

Quelques personnes paraissent craindre que l'existence des patois ne soit un péril pour l'unité française ; je croirai cela, quand on m'aura fait voir que dans nos récents malheurs les enfants de nos provinces qui ne parlaient pas français se sont montrés devant l'ennemi moins français que les autres¹² !

Ces éloges n'empêchent pas néanmoins que la reconnaissance effective des patois reste problématique, justement à l'école, l'objectif premier étant d'enseigner aux enfants la langue nationale, au singulier – une langue dont certains avaient d'ailleurs une connaissance passive, mais qu'il leur fallait désormais apprendre à lire et à écrire. Si Michel Bréal insiste sur la dignité du patois, et estime qu'il ne devrait pas être exclu des salles de classe, c'est dans une visée pédagogique, afin de mieux permettre l'enseignement du français. Et son plaidoyer a été diversement apprécié, dans la mesure où il mettait au jour un constat pour le moins gênant, à savoir que, pour bon nombre d'écoliers, la langue maternelle était distincte de la langue nationale. Larousse pour sa part, malgré son enthousiasme, conclut assez abruptement l'article consacré aux « patois » par le rappel de la vive hostilité qui s'exerce contre eux, et par l'exposé des positions d'un comité fondé dans le but de lutter, entre autres, contre « la funeste influence que l'usage des patois exerce sur la prononciation de la langue française et sur sa pureté¹³ ». On peut donc se poser la question du lieu possible (notamment littéraire) pour les patois. Ils existent davantage comme objet de discours, sème constitutif de la doxa relative à la variété française, que comme idiomes réellement tolérés, ou bien de façon marginale et provisoire. De là ce terme d'« impensé » pour les qualifier, entendu dans plusieurs acceptions.

Le patois serait un impensé au sens, paradoxalement, d'une évidence qui n'a pas à être mentionnée : ainsi de Renan pour qui l'usage par lui-même de la langue bretonne (sa langue « maternelle » ?) ne fait l'objet de nul commentaire dans ses souvenirs, comme s'il allait de soi qu'il parle breton. Cela est de fait confirmé à plus d'une occasion, mais d'une façon indirecte – ainsi dans ses conversations avec sa mère, qui « parlait admirablement le breton¹⁴ ». Toujours à propos du breton, Gilles Philippe donne l'exemple de Loti, qui omet de mentionner, dans son célèbre roman *Pêcheur d'Islande* (1886) que ses personnages ne parlent très certainement pas français entre eux¹⁵.

¹¹ P. Larousse, *Le Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 1874, XII, 1^{ère} partie, p. 401, 1^{ère} colonne.

¹² Cité par P. Boutan, « Michel Bréal “ami des patois” : linguistique, pédagogie, politique », *Langages*, n° 120, 1995, p. 35-36.

¹³ *Le Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 1874, XII, 1^{ère} partie, p. 402, 4^e colonne.

¹⁴ « Ma mère était tout à fait de ce vieux monde par ses sentiments et par ses souvenirs. Elle parlait admirablement le breton, connaissait tous les proverbes des marins et une foule de choses que personne au monde ne sait plus aujourd'hui. Tout était peuple en elle », E. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, J. Balcou (éd.), Perros-Guirec, Anagrammes, 2006 [1883], p. 54.

¹⁵ *Op. cit.*, p. 72.

Mais la frontière est incertaine entre le non-dit de l'évidence et le non-dit du tabou¹⁶. De fait l'évidence de la diversité linguistique peut se voir gommée des textes, comme le montre *Le Tour de la France par deux enfants*. C'est après avoir passé Valence que, dans une auberge, les enfants sont confrontés, non sans une profonde déstabilisation, à l'altérité linguistique du « patois du midi¹⁷ » qui les fait se sentir étrangers.

Les gens qui entraient parlaient tous patois entre eux ; les deux enfants, assis à l'écart et ne comprenant pas un mot à ce qui se disait, se sentaient bien isolés dans cette ferme étrangère. Le petit Julien finit par quitter sa chaise, et s'approchant d'André, vint se planter debout entre les jambes de son frère. Il s'assit à moitié sur ses genoux, et le regardant d'un air d'affection un peu triste, il lui dit tout bas :

– Pourquoi donc tous les gens de ce pays-ci ne parlent-ils pas français ?

– C'est que tous n'ont pas pu aller à l'école. Mais dans un certain nombre d'années il n'en sera plus ainsi, et par toute la France on saura parler la langue de la patrie¹⁸.

L'équilibre est cependant vite retrouvé lorsqu'arrive la petite-fille de la vieille hôtelière provençale qui, représentante de cette nouvelle génération d'écoliers dont se félicite l'auteure, connaît la langue nationale et peut rétablir la communication, restaurant par là la continuité linguistique du territoire que le patois menaçait de rompre. Cet épisode est unique dans le manuel : dans la suite du récit ce problème de mésentente ne se répète nulle part, alors même que les enfants passent encore par Sète, Bordeaux, la Bretagne, etc. Certes l'in vraisemblance tient en partie au souci de ne pas alourdir la narration, mais elle n'en produit pas moins un effacement tacite de la diversité linguistique.

Pour ce qui est de l'impensé du patois dans la littérature, il est bien sûr impossible de présenter ici des conclusions nettes sur la présence des parlers régionaux dans la production littéraire de l'époque. Toujours est-il que leur restitution semble un défi difficilement tenable – ce qui n'est pas nouveau. George Sand s'était déjà confrontée à cet enjeu stylistique et politique dans ses romans « berrichons » des années 1840, en pratique mais aussi en théorie, déployant dans les préfaces tout un art poétique. Charles Le Goffic¹⁹, dans *Les Romanciers d'aujourd'hui* (1890), consacre aux écrivains « rustiques » un chapitre où il revient sur les difficultés à écrire une langue paysanne. Il note la rareté des régionalismes lexicaux, seules survivances du patois dans le texte littéraire, qui ne viennent pas compenser la fausseté de l'idiome prêté aux personnages, lequel en outre uniformise les langues régionales :

Sauf les mots de patois, rares du reste et cachés dans la foule, et quelques locutions où perce un coin de terroir, les paysans de M. Theuriet, M. Pouvillon et M. Fabre, qui sont d'extrémités opposés, parlent une langue artificielle et voulue, d'une naïveté déterminée d'avance, et la même pour tous²⁰.

Mais Le Goffic ne regrette pas ces choix stylistiques, car à ses yeux la restitution, ou ce qui se donne pour tel, n'est ni possible, ni souhaitable : « Entre les véridiques coups de gueule de Buteau et le petit babil arrangé d'une Cézette [*sic*], je suis très nettement pour le babil de

¹⁶ J.-F. Chanet parle précisément de « tabou linguistique » (*L'École républicaine...*, *op. cit.*, p. 28).

¹⁷ G. Bruno, *Le Tour de la France*, *op. cit.*, p. 164.

¹⁸ *Ibid.*, p. 165.

¹⁹ C. Le Goffic (1863-1932) fut romancier, poète et académicien, fondateur avec Barrès de la revue *Les Chroniques* en 1886 et ami de jeunesse de Maurras qui loue sa « voix classique et latine » (voir la réponse de Henry Bordeaux au discours de réception de Le Goffic à l'Académie française, consultable sur le site de l'Académie française : <http://www.academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-charles-le-goffic>) – et ce alors même qu'il est le héraut de *L'Âme bretonne* (titre d'un ouvrage de 1902 en quatre volumes), mais en langue française.

²⁰ C. Le Goffic, *Les Romanciers d'aujourd'hui*, Paris, Vanier, 1890, p. 210.

Cézette. Il me suffit qu'il soit la traduction d'un état d'âme, et que la naïveté, qui n'est pas toujours sur les lèvres, se retrouve dans le cœur et dans l'esprit²¹. »

Tout en lui reconnaissant moins de vérité, il préfère donc l'idiome de Cézette (personnage éponyme du roman de Pouvillon de 1881) à celui de Buteau (dans *La Terre* de Zola en 1887), lequel correspond en fait moins à un idiome régional qu'aux représentations du langage populaire dans son versant brutal²². Les paysans ne seraient donc audibles et acceptables qu'en traduction – une traduction visant à adoucir, à « civiliser ». Celle-ci peut alors être comprise comme un effacement, voire une négation, du patois.

Le patois peut également être qualifié d'« impensé » au sens de non théorisé, ou objet de discours contradictoires : par exemple, les parlers régionaux sont-ils des langues vivantes ou mortes ? Ils sont toujours largement en usage mais l'éloge officiel qui en est fait tient à leur caractère de relique, avérée ou en devenir. Ce sont des objets de curiosité, muséifiés en tant que survivances du passé. Avant même de l'être effectivement, ils sont donc appelés à disparaître – la muséification est en partie programmatique. Gaston Paris compare les patois à des échantillons de flore naturelle, qu'il convient de recueillir et de classer « dans un grand herbier national²³ » mais leur disparition ne suscite pas de nostalgie car elle va dans le sens de la modernité²⁴ : « C'est là un fait qu'on peut regretter à certains points de vue, mais qui a d'immenses avantages pour la civilisation et pour l'unité nationale²⁵ ».

Autre interrogation cruciale : dans quel rapport les patois se situent-ils avec le français ? S'agit-il de langues autres, ou de variantes du même ? La dialectologie, en plein essor dans les années 1880, envisage un continuum linguistique, qui permet de combiner harmonieusement une « immense bigarrure » et l'unité « essentielle²⁶ » des parlers de France. Mais que faire des idiomes non romans, non assimilables dans ce continuum, qui ont de fait suscité une plus grande méfiance ? Ces langues « étrangères » ne sont-elles pas susceptibles de devenir même des langues ennemies, remettant en question l'unité nationale déjà fragilisée par la défaite de Sedan ? La question linguistique se pose à cet égard de façon très sensible à propos de l'altérité linguistique de l'Alsace et de la Lorraine, propre à faire resurgir les impensés, ainsi que l'illustre la nouvelle de Daudet « Le Nouveau Maître »²⁷. Un écolier alsacien se rend coupable d'une fugue car il est malmené par son maître d'école allemand, qui veut le contraindre à apprendre l'allemand, une « langue de pillards et d'assassins²⁸ ». À la fin du récit, relaté par un compagnon du fugueur, il est étendu, « comme un mouton malade », dans la charrette du maître qui le ramène à l'école :

une voix faible, pleurante, suppliante, monta tout à coup du fond de la charrette et cette voix disait, dans notre patois d'Alsace : « *Losso mi fort gen, herr Klotz...* Laissez-moi m'en aller, monsieur Klotz. » C'était si triste à entendre que les larmes m'en vinrent aux yeux. M. Klotz, lui, souriait méchamment, et continuait de chanter en fouettant sa bête²⁹.

²¹ *Ibid.*, p. 211.

²² A.-M. Thiesse remarque l'indistinction qui règne dans la littérature de cette époque entre parler populaire et parler régional. Voir *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, PUF, 1991, p. 197.

²³ Conférence sur « Les parlers de France », *Revue des patois gallo-romans*, tome 2, 1888, p. 168.

²⁴ Larousse et Bréal partagent cette idée. Bien des locuteurs du patois ont eu conscience pour leur part que le français était la langue de la promotion sociale.

²⁵ G. Paris, « Les parlers de France », *op. cit.*, p. 167.

²⁶ *Ibid.*, p. 162 ; p. 164.

²⁷ Cette nouvelle a été publiée dans *L'Événement* du 2 décembre 1872, puis dans les *Contes et récits* de 1873, avant d'être rééditée dans *La Belle Nivernaise* en 1886.

²⁸ A. Daudet, « Le Nouveau Maître », in P. Forest (éd.), *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Pierre Bordas et fils, 1991, p. 93.

²⁹ A. Daudet, *ibid.*, p. 93.

Alors même que Daudet vise ici à démontrer en quoi la germanité incarne l'altérité hostile par excellence, à travers le sadisme du maître d'école, il illustre à rebours principalement la proximité linguistique entre l'alsacien et l'allemand : le sadisme de M. Klotz tient de fait en grande partie à ce qu'il comprend la supplication, mais reste insensible. Et c'est le lecteur français qui a besoin d'une traduction ! On rétorquera que cette situation ne contredit pas la définition renanienne de la nationalité française comme plébiscite, qui implique certes de parler français, mais suppose que cette identité linguistique puisse être acquise – là où la conception allemande de la nation voit dans l'identité linguistique de naissance le socle de la communauté nationale. Mais malgré les postulats d'une définition « ouverte » de l'appartenance nationale, le rêve semble tenace d'une unité qui serait synonyme d'homogénéité, alors qu'elle ne l'est pas. Car la langue française elle-même est hétérogène : outre qu'elle présente une variété de parlers qui se côtoient sur le territoire national, elle est le fruit d'un métissage linguistique avéré. C'est une langue hybride, créole, né du mélange « impur » du substrat gaulois, du bas-latin populaire et des langues germaniques. Toute langue est certes, à des degrés divers, le fruit d'échanges variés mais ce fait, nettement marqué dans le cas du français, qui jusqu'alors ne semblait pas remettre en question sa clarté et sa pureté, pourrait devenir embarrassant dans le contexte idéologique de l'époque : c'est que l'idéal de pureté a été gagné par le paradigme biologisant, racialisant.

À l'époque romantique pourtant, diversité des patois et pureté de la langue française ne sont pas nécessairement incompatibles. En effet l'éloge des patois prend appui sur l'argument de la pureté, au sens où ceux-ci constitueraient les formes les plus anciennes, originelles, de la langue nationale, pures car authentiques. Ce lieu commun était très présent dans les premières décennies romantiques du XIX^e siècle, au cours desquelles la redécouverte herdérienne des cultures populaires comme matrices des identités nationales conduit partout en Europe à une collecte des langues et chants populaires. George Sand tient ainsi le berrichon pour l'héritier direct de l'ancien français et du français de la Renaissance : « Ce français est extrêmement remarquable, et nous sommes convaincus que c'est la plus ancienne langue d'oïl qui soit restée en usage en France³⁰ ».

Mais au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la pureté linguistique s'est déplacée de plus en plus nettement sur le terrain anthropologique et la langue, naturalisée, sexualisée³¹, est elle aussi conçue comme un organisme susceptible d'être corrompu par des éléments étrangers impurs, à l'image du corps maternel de la nation. Renan a là encore beau mettre en garde (trop tardivement ?) contre l'assimilation des « races linguistiques » aux « races anthropologiques³² », et rappeler que les communautés de langue ne sont pas des communautés naturelles : l'idéal de pureté semble s'imposer toujours plus nettement tandis que se durcissent les nationalismes « fermés ». La fin de siècle connaît une obsession puriste sur le plan linguistique et littéraire. Remy de Gourmont, s'opposant sur ce point à Bréal, veut ainsi lutter contre l'apport de mots étrangers, dont il fustige la laideur, esthétique et morale. Mais il n'envisage que les apports extérieurs : « Une langue est toujours pure quand elle s'est développée à l'abri des influences extérieures. C'est donc du dehors que sont venues nécessairement toutes les atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française³³ ».

³⁰ G. Sand, *Jeanne*, S. Vierende (éd.), Grenoble, Éditions Glénat, « Collection de l'Aurore », 1993, p. 52.

³¹ Voir H. Meschonnic, *De la langue française*, op. cit., p. 193 sqq.

³² « On ne peut tirer presque aucune conséquence de la science du langage pour la science des races anthropologiques : il y a des races linguistiques, pardonnez-moi cette expression, mais elles n'ont rien à faire avec les races anthropologiques », E. Renan, « Des services rendus aux sciences historiques par la philologie » [1878], in *Mélanges religieux et historiques, Œuvres complètes*, tome VIII, Paris, Calmann-Lévy, 1958, p. 1224.

³³ Cité par D. Combe, « Les mythes de la langue pure », in D. Alexandre et T. Roger (éds.), *Puretés et impuretés de la littérature (1860-1940)*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 136.

Or les mots de patois, tout admirés qu'ils sont par les érudits et les philologues, pourraient s'apparenter eux aussi à des forces menaçantes, mais déjà présentes à l'intérieur des murs de la nation, déstabilisant la langue française.

En contexte scolaire, cette hantise plus ou moins consciente pourrait expliquer l'aspiration à clarifier en séparant, comme le montre cette injonction de l'inspecteur Irénée Carré : « Je veux deux vies parallèles et non deux vies qui s'entremêlent : en classe, le français ; chez les parents, le breton »³⁴. Il s'agit ici de tracer des territoires distincts, permettant de préserver la pureté de la langue française, notamment dans sa réalisation noble, c'est-à-dire dans sa version écrite – corroborant la définition de l'imaginaire de la langue « nationale » française comme un imaginaire de la langue écrite et normée. Mona Ozouf relativise une telle séparation : selon elle, les instituteurs ont su trouver des compromis et se faire passeurs entre deux cultures, réussissant à vaincre « ce qui en eux depuis Sieyès est une tentation du républicanisme français : unir mais en excluant l'élément impur ou gênant. Eux ont su hiérarchiser, c'est-à-dire ne pas exclure »³⁵. Elle évoque une hiérarchie « qui n'implique ni dominants, ni dominés ». Il semble pourtant bien persister un préjugé de classe (la classe sociale étant elle aussi soumise au processus de naturalisation) dans l'appréhension des patois, qui serait un des éléments de l'impensé.

Le patois est en effet perçu (de façon en partie abusive car il était aussi parlé en milieu urbain) comme la langue des « paysans », et cet impensé du patois révélerait en dernier lieu la persistance d'une appréhension ambiguë de la paysannerie au sein de la nation française. Les paysans sont célébrés, dans le sillage du romantisme, comme gardiens des traditions françaises, mais dans le même temps objets d'une méfiance sociale, celle attachée aux classes populaires, réactivée après la Commune. Ainsi, si nous revenons aux analyses de Le Goffic, les lignes précédemment citées à propos de la naïveté des personnages de Pouvillon se poursuivent par un sérieux infléchissement de l'idéal rural. Derrière les caractères naïfs, on « devin[e] la silhouette brutale » de personnages peu recommandables, révélant que l'heure n'est plus à l'idylle :

L'auteur a beau s'en cacher : cette vie des champs, où il semble qu'il nous appelle par horreur des dépravations urbaines, le mal y prime encore le bien : les joies y sont rares, la lutte tout aussi âpre et tragique qu'à la ville. Avec leur gai parler fleuri, ces paysans ont l'âme de juifs plus que de chrétiens³⁶.

L'étonnante analogie établie en conclusion entre les juifs et les paysans met au jour leur commune impureté aux yeux de Le Goffic, leur commune appartenance à une altérité intérieure qu'il convient de débusquer derrière les masques trompeurs, tel celui de la langue. L'emploi ici ambigu de la préposition « avec », peut être comprise aussi, dans son ambiguïté, comme marque de cet impensé : ces paysans ont beau s'exprimer par le biais d'un « gai parler fleuri », lequel renvoie vraisemblablement à l'idéal de poésie naturelle de la langue paysanne, ils n'en ont pas moins une âme de juif – le seul nom-stigmate de « juif » laissant deviner un discours antisémite que l'auteur ne se soucie pas de déployer. Mais l'emploi de la préposition « avec » donne aussi l'impression étonnante d'une forme de concordance entre la « judéité » et la langue paysanne, par le sème commun de la tromperie. Si les paysans peuvent à la fois avoir une « âme de juif » et parler cette langue fleurie, c'est que celle-ci est suspecte. Et de fait, les analyses de Le Goffic sur la langue prêtée aux paysans par Pouvillon traduisaient déjà une ambivalence. Les mots de patois, marques appréciables d'authenticité, étaient décrits comme « rares [...] et cachés dans la foule », formulation traduisant le regret, sur le plan poétique, de la rareté de ces mots, mais

³⁴ Conférence du 17 octobre 1889 à Auray, citée par J.-F. Chanet, *L'École républicaine...*, op. cit., p. 225. Le nom de cet inspecteur est attaché à la méthode directe, qui repose sur un refus de la traduction.

³⁵ J.-F. Chanet, *L'École républicaine...*, op. cit., p. 15.

³⁶ C. Le Goffic, *Les Romanciers d'aujourd'hui*, op. cit., p. 213.

peut-être dans le même temps une forme d'inquiétude face à leur statut : s'agit-il de termes qui résistent à la traduction, suscitant fascination mais aussi répulsion ? Ou bien de termes quasi invisibles, aptes à passer inaperçus, échappant par là à la stigmatisation qui permettrait de les repérer pour s'en prémunir ? Cette « langue paysanne » en traduction, même dans sa restitution littéraire artificielle, présente donc une absence d'homogénéité insatisfaisante pour Le Goffic. L'idéal d'unité linguistique réaffirmé à l'époque semble difficilement concevable en dehors d'un idéal d'homogénéité et de pureté.

Les patois ont donc officiellement leur place dans le paysage linguistique national sous la III^e République, l'unité du grand pays reposant sur l'harmonie de ses divers petits pays, célébrés pour leur variété sans égal, source de fierté nationale. Cependant subsiste une gêne. Ces patois renvoient malgré tout, plus ou moins consciemment, à une altérité, qu'elle soit saisie sous un angle historique, géographique, social, racial. Ils constituent aussi un problème épistémologique, ne semblant entrer dans aucune catégorie claire, et ce d'autant plus que « la langue française » elle-même présente plusieurs visages, desquels le patois se distingue avec plus ou moins de radicalité : ainsi dans le contexte de l'enseignement, le patois des écoliers ne correspond certes pas à la *koiné* nationale, la « langue littéraire » au sens philologique du terme (sans même parler de l'autre « langue littéraire », celle des écrivains, en train d'acquérir son autonomie par un éloignement de cette *koiné* nationale³⁷), mais il n'est même pas, en bien des territoires, ce français « simple » de l'école élémentaire, qui peut apparaître pour un certain nombre d'enfants comme une langue étrangère.

Le patois, perçu comme autre, est donc tenu à distance, de diverses façons. Il peut se voir rejeter en dehors (de la salle de classe, de la littérature), dans une sorte de non-lieu assimilable à un espace, sinon de liberté (un « français de plein air », selon la formule de Ramuz en 1929³⁸), du moins de tolérance ou d'indifférence. Mais ce lieu, en tant qu'il est soustrait à la loi, est aussi susceptible de nourrir des angoisses relatives à un possible débordement, une flambée incontrôlable, anarchique. Le patois peut également, et dans le même temps, se voir maîtrisé par l'assignation à un lieu précis, par l'érudition et la muséification folkloriques, à quoi fait écho, dans le roman, la curiosité pour certains proverbes et tournures régionales, limités le plus souvent aux seuls dialogues, c'est-à-dire clairement circonscrits au sein de la prose en « langue littéraire française ». D'une certaine façon, cette « monstration » vaut comme une reconnaissance du caractère archaïque du patois, et s'apparente à un acte de décès, mais en appelant les paysans à survivre dans l'autre langue, le français, par un geste de traduction. La traduction, qui peut être une des modalités du bilinguisme comme expérience du quotidien (une langue *et* l'autre), est ici conçue plutôt comme refus d'un bilinguisme qui existe dans les faits mais est appelé à disparaître (une langue *contre* l'autre), ou du moins comme accompagnant cette transition présentée comme inéluctable (d'une langue à l'autre, la seconde remplaçant la première). De même que les paysans de fiction sont traduits en français, ce qui est censé homogénéiser le texte littéraire afin qu'il reste « pur », et le rend apte à être partagé par la communauté nationale dans son ensemble, de même les paysans sont appelés à se traduire eux-mêmes en français et en Français dans une logique d'unité nationale et d'unification monolingue³⁹. Mais la traduction efface-t-elle les traces ? Il n'est pas sûr que le patois ne résiste pas en partie à cet enfouissement, que la littérature elle-même – des exemples récents le

³⁷ Il est vrai que sur ce point le patois, en tant que langue de la variation, de l'écart par rapport à la norme écrite, de l'oralité (ou de la vocalité ?), intéresse la littérature – Gilles Philippe et Julien Piat définissent justement la langue littéraire telle qu'elle se développe à partir de 1850 comme « l'autre » de la langue de la nation. Cette question du patois rejoint en partie celle des liens entre littérature et langue populaire (rêvée comme plus libre et expressive).

³⁸ Cité par G. Philippe, *La Langue littéraire...*, *op. cit.*, p. 69.

³⁹ Notons que le titre original du livre classique d'Eugen Weber précédemment cité est précisément *Peasants into Frenchmen : the Modernization of rural France*.

montrent – ne puisse, replongeant dans ce « lieu hors lieu », se régénérer au contact de cette « force à la fois étrangère et domestique⁴⁰ ».

⁴⁰ P. Gardy, « Bergounioux, Millet, Michon... Bourdieu : l'ombre du patois perdu », *Critique*, n° 670, mars 2003, p. 202 ; p. 200.